

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement Interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 9/15 à 11/15.
- Économie approfondie, pages numérotées de 12/15 à 15/15.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

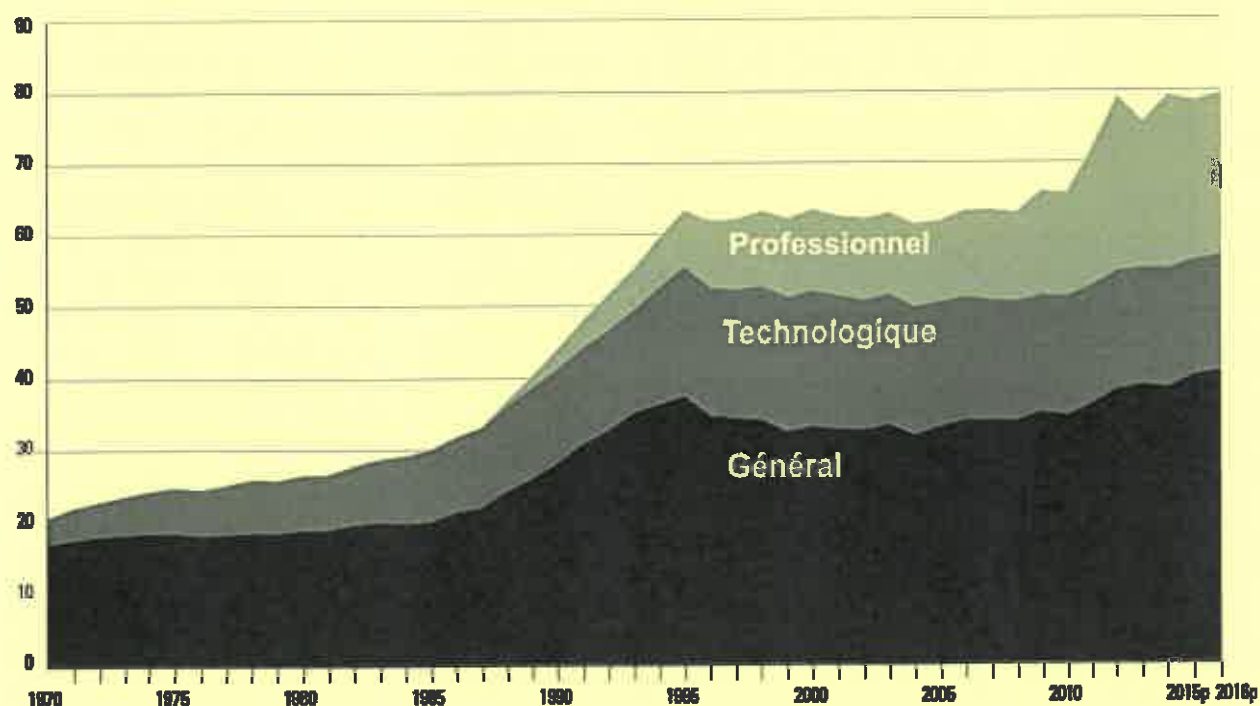
Ce sujet comporte quatre documents.

Quel rôle joue l'école dans la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Proportion de bacheliers dans une génération selon la voie en France (en %)

En %



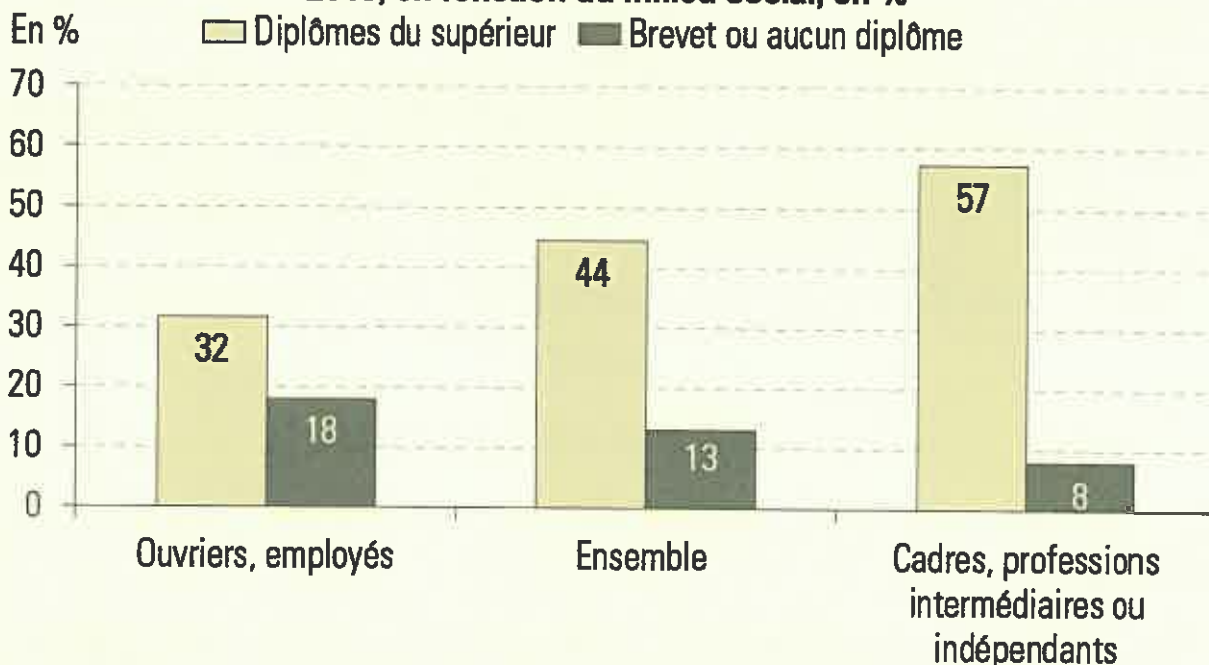
Lecture : En 2016, la proportion de bacheliers dans une génération est de 78,8%, avec 40,5% de bacheliers généraux, 15,7% de bacheliers technologiques et 22,6% de bacheliers professionnels.

p : données provisoires

Source : *Repères et références statistiques*, Ministère de l'éducation nationale, 2017.

DOCUMENT 2

Diplômes obtenus par les jeunes sortants du système éducatif en 2013-2014-2015, en fonction du milieu social, en %



Lecture : 32% des jeunes dont le père est employé ou ouvrier sortis du système scolaire en 2013, 2014 ou 2015 sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Source : *L'état de l'école*, Ministère de l'éducation nationale, 2017.

DOCUMENT 3

Lahlou, issue d'un lycée de La Courneuve [Seine Saint Denis], en première année (à Sciences Po) :

« Au départ, ça a été difficile. Il faut apprendre à s'organiser, à rechercher les infos pour faire son propre cours. Mais cela est vrai pour tous ceux qui passent du secondaire au supérieur. Le stage d'intégration de trois semaines et demie avant la rentrée nous a beaucoup aidés. J'ai ressenti des différences avec les autres élèves en sciences politiques notamment : ils sont très au fait de l'actualité, des institutions, sans doute parce qu'ils en parlent chez eux. C'est un peu la même chose sur les livres. Quand un prof demande : « Vous avez lu tel auteur ? », tout le monde lève la main : « pas nous ».

Sans les conventions ZEP*, je n'aurais pas tenté Sciences Po. Je connaissais son prestige [...] mais je n'aurais pas essayé. Mes parents ne connaissaient pas. Pour mon père, l'objectif était d'avoir le bac et Sciences Po était une fac comme une autre : je crois qu'il a aujourd'hui pas mal de fierté et d'attente. À moi de réussir ».

Source : Luc BRONNER, *Le Monde*, 19 février 2004.

* Les conventions éducation prioritaire sont une des voies d'entrée à Sciences Po Paris permettant d'encourager le recrutement des élèves scolarisés dans l'un des 106 établissements partenaires situés en Zone d'Éducation Prioritaire (zones qui regroupent les écoles et établissements des territoires rencontrant les plus grandes difficultés sociales).

DOCUMENT 4

Table de destinée : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de la catégorie socioprofessionnelle du père (en %) en 2014-2015

Catégorie socio-professionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle du fils						
	Agriculteur	Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	Cadre et Profession Intellectuelle supérieure	Profession Intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	25	8	8,8	18,6	7,1	32,5	100
Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	0,2	8	47	25,7	9,1	10	100
Profession intermédiaire	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100
Employé	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100
Ouvrier	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6	100
Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33	100

Champ : France métropolitaine, hommes âgés de 30 à 59 ans qui travaillent ou ont déjà travaillé à la date de l'enquête.

Source : INSEE, juillet 2017.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Quelles sont les caractéristiques des classes sociales selon Karl Marx ?
(3 points)
2. Montrez à partir d'un exemple comment la fiscalité contribue à la justice sociale.
(3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les évolutions du chômage.

Taux de chômage par sexe et âge en %

	1980	1990	2000	2010	2015
Hommes	3,6	6,0	7,0	8,7	10,5
15 à 24 ans	8,2	13,0	15,1	22,2	25,1
25 à 49 ans	2,5	5,0	6,3	7,7	9,6
50 à 64 ans	3,2	4,5	5,4	5,5	7,6
65 ans ou plus	0,4	0,2	0,0	2,3	2,1
Femmes	7,3	9,7	9,5	9,1	9,5
15 à 24 ans	15,9	17,6	17,3	23,0	22,7
25 à 49 ans	5,1	8,7	9,3	8,4	9,1
50 à 64 ans	4,9	6,2	6,0	5,6	6,4
65 ans ou plus	0,2	0,4	0,0	2,6	1,8
Ensemble	5,1	7,6	8,1	8,9	10,0
15 à 24 ans	11,6	15,1	16,1	22,6	24,0
25 à 49 ans	3,5	6,6	7,7	8,0	9,4
50 à 64 ans	3,8	5,2	5,7	5,5	7,0
65 ans ou plus	0,3	0,3	0,0	2,4	2,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs de 15 ans ou plus.

Source : INSEE, 2017.

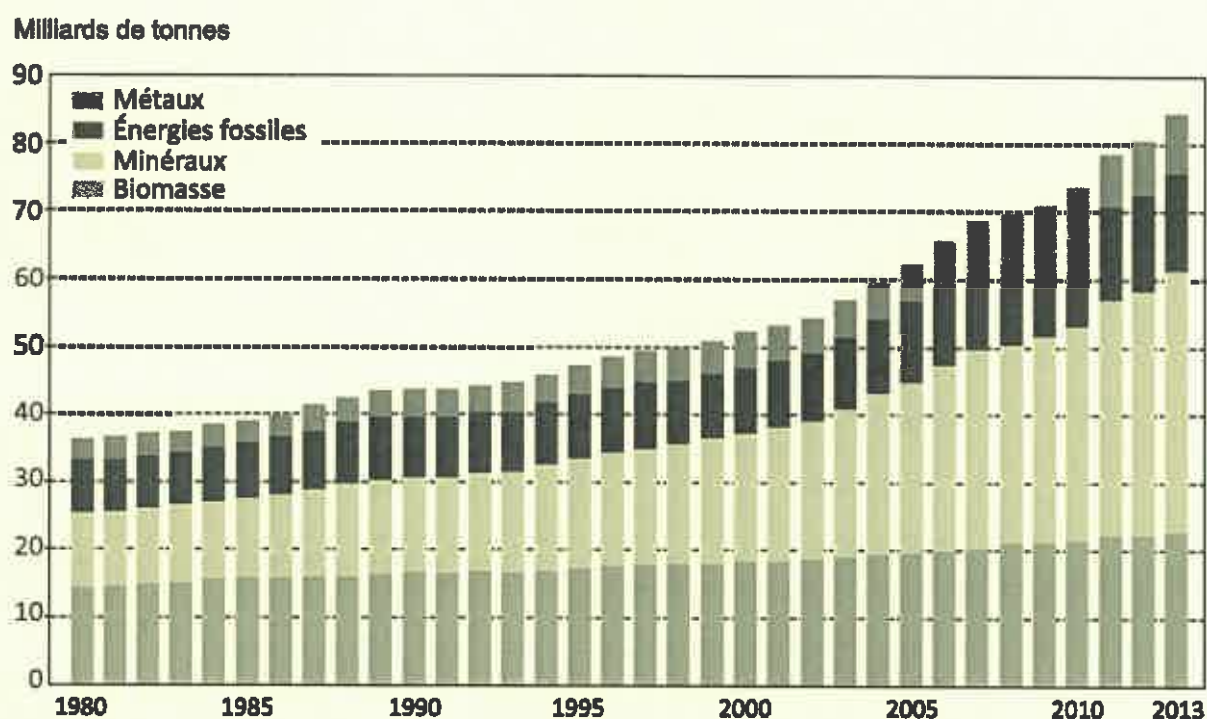
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique.

DOCUMENT 1

**Extraction mondiale annuelle de ressources matérielles*, 1980-2013
(en milliards de tonnes)**

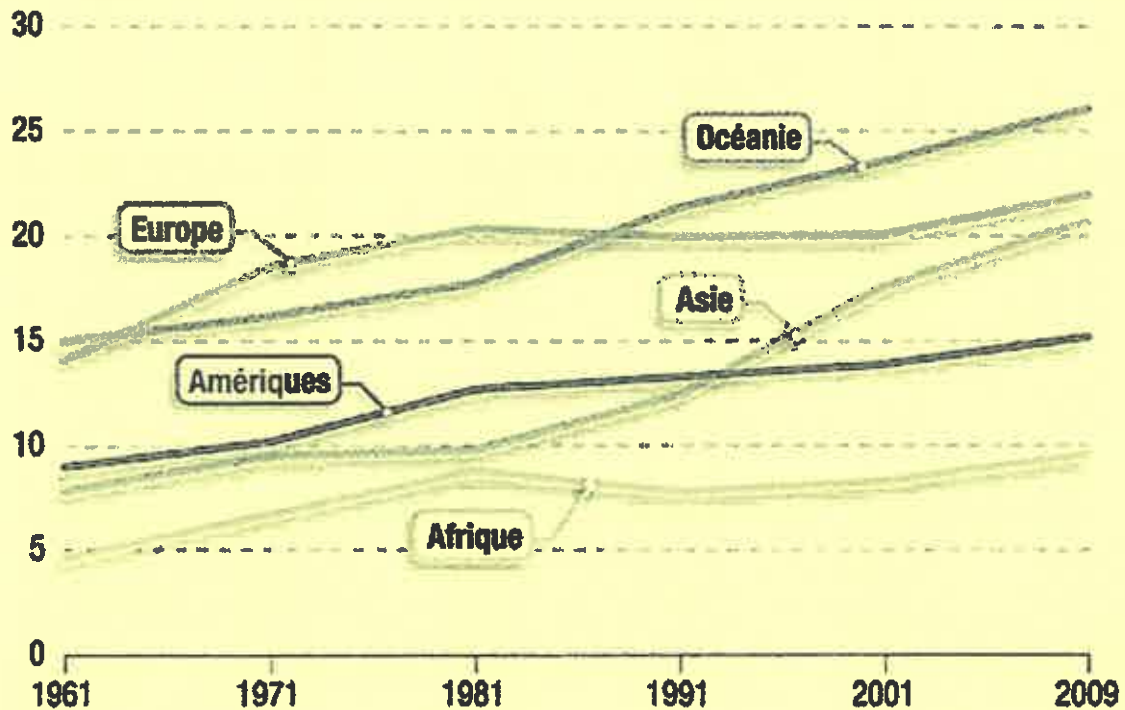


Source : « Ressources naturelles : pénurie ou abondance ? », Cécile DÉSAUNAY et Éric VIDALENC, *Futuribles*, octobre 2016.

- * Ressources matérielles : ressources naturelles non renouvelables (métaux, énergies fossiles et minéraux) et renouvelables (biomasse c'est-à-dire ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale).

DOCUMENT 2

Consommation annuelle mondiale de poisson par habitant, en kilogrammes



Source : « Les sept plaies de la crise écologique », Guillaume DUVAL, in *L'économie verte en trente questions*, Philippe FRÉMEAUX et alii, 2013.

DOCUMENT 3

[Une ressource commune est] une ressource en accès libre, que chacun peut venir exploiter sur le mode du « premier arrivé, premier servi ». [...]

Quand une forêt est en accès libre, le seul coût qui soit pris en compte pour son exploitation est celui de l'abattage de l'arbre. En revanche, le coût de son remplacement qui permettra à la forêt de se perpétuer, la perte de biodiversité ou l'influence sur le climat ne sont pas considérés. Cette sous-estimation des coûts implique une surestimation des bénéfices nets qui conduit, quel que soit le prix de marché, à extraire davantage de ressource si elle est gérée en accès libre plutôt que sous un régime de propriété privée.

Pour les mêmes raisons, la qualité de l'air est une ressource partagée avec les générations futures et l'effet de serre résulte de la sous-estimation des coûts qu'elles supporteront du fait de nos comportements présents.

Source : *L'économie de l'environnement*, Philippe BONTEMS et Gilles ROTILLON, 2007.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ **Sciences sociales et politiques**

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que les comportements politiques résultent d'une socialisation politique.

DOCUMENT 1

La famille constitue un lieu essentiel dans l'apprentissage du politique. C'est fréquemment en son sein que se fait la sensibilisation initiale, que se transmettent durablement les repères et, bien souvent, les préférences idéologiques. La socialisation politique n'est sans doute jamais mieux assurée que dans un microenvironnement qui donne du sens et s'investit affectivement, voire se passionne pour la chose publique. Mais la famille constitue également une instance potentielle de mobilisation [...]. La famille reste l'une des seules institutions qui puisse encore assurer la diffusion du message électoral et opérer, les jours de scrutin, la mobilisation sur un mode quasi physique des plus indifférents. [...] L'influence parentale ne se repère pas uniquement dans la transmission éventuelle d'une orientation politique durable. Elle se révèle également essentielle dans l'apprentissage de la pratique électorale elle-même. [...] En période électorale, l'influence des parents se révèle également très sensible sur la mobilisation des enfants. Les dimanches de scrutin, nombreux sont les jeunes électeurs à se rendre au bureau de vote accompagnés de l'un d'entre eux. [...] La tendance à la déstructuration des familles et l'augmentation du nombre de ménages composés d'une seule personne ou des familles monoparentales représente l'un des facteurs de la démobilisation électorale.

*Source : La démocratie de l'abstention, Céline BRACONNIER
et Jean-Yves DORMAGEN, 2007.*

DOCUMENT 2

Variables explicatives de la participation à des manifestations

	Part (%) ¹
Avez-vous été encouragé(e) à participer par :	
Personne	31
Partenaire ou famille	13
Parents	4
Amis	21
Connaissances	7
Collègues de travail ou d'étude	12
Membres d'une même organisation	26
Avez-vous pris connaissance de la manifestation par :	
Radio ou télévision	18 ²
Journaux (imprimés ou électroniques)	27
Journaux alternatifs en ligne	23
Publicité, tracts ou affiches	24
Partenaire ou famille	14
Amis ou connaissances	29
Collègues de travail ou d'étude	14
Membres d'une même organisation	32
Une organisation	36
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)	23

Source : *La manifestation*, Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, 2013.

- 1 Les personnes interrogées avaient la possibilité de proposer plusieurs réponses.
- 2 Sur 100 personnes interrogées, 18 répondent avoir pris connaissance de la manifestation par le moyen de la radio ou de la télévision.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

En quoi la Norvège a-t-elle les caractéristiques d'un régime parlementaire ?

DOCUMENT 1

Le système politique norvégien est fondé sur la constitution, adoptée le 17 mai 1814 [...]. Les principes de base de la constitution sont notamment inspirés des idées des Lumières : le principe de la souveraineté du peuple, le principe de la séparation des pouvoirs et les droits de l'homme.

Pouvoir législatif

Le parlement [...], ou « Assemblée nationale de la Norvège » selon la traduction officielle, est monocaméral¹ depuis 2009 [...].

Le parlement a le pouvoir de voter les lois (article 49 de la constitution : « Le peuple exerce le pouvoir législatif au *Storting*² »), d'allouer les crédits, de voter les impôts et de contrôler le gouvernement et l'administration, notamment par la voie de débats, questions et interpellations. C'est la majorité parlementaire qui détermine qui aura le pouvoir au gouvernement [...].

Pouvoir exécutif

Le pouvoir exécutif appartient formellement au Roi, mais est en réalité exercé par le gouvernement (*regjeringen*) dirigé par le premier ministre [...]. Les principales tâches du gouvernement sont les projets de lois et les propositions de budget au *Storting*. Il doit également veiller à la bonne application des lois qui ont été adoptées.

Le gouvernement est responsable devant le *Storting*. Il doit être accepté par la majorité des députés et repose sur la confiance du parlement [...]. Si le parlement refuse sa confiance ou exprime sa défiance à l'égard du gouvernement, celui-ci doit démissionner. Un nouveau gouvernement est alors formé. Le pouvoir exécutif n'a pas de pouvoir de dissolution du parlement.

[...] Un gouvernement peut [...] poser la question de confiance et menacer de démissionner si le parlement ne vote pas sa proposition dans une affaire précise.

[...] Les décisions gouvernementales sont prises par le Roi-en-son-Conseil (*Kongen i statsråd*), c'est-à-dire conjointement par le Roi et les ministres. Mais les décisions sont en réalité politiquement prises lors des conférences du gouvernement présidées par le premier ministre, chaque mardi et jeudi. Tous les décrets royaux doivent être signés par le Roi et contresignés par le premier ministre.

Source : www.imodev.org

1 Monocaméral : une seule assemblée réunit les représentants de la nation.

2 *Storting* : nom donné à la chambre du parlement norvégien

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ **Économie approfondie**

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les difficultés rencontrées pour financer le système de retraite par répartition en France ?

DOCUMENT 1

Les craintes concernant la viabilité des systèmes de retraite s'appuient sur deux constats.

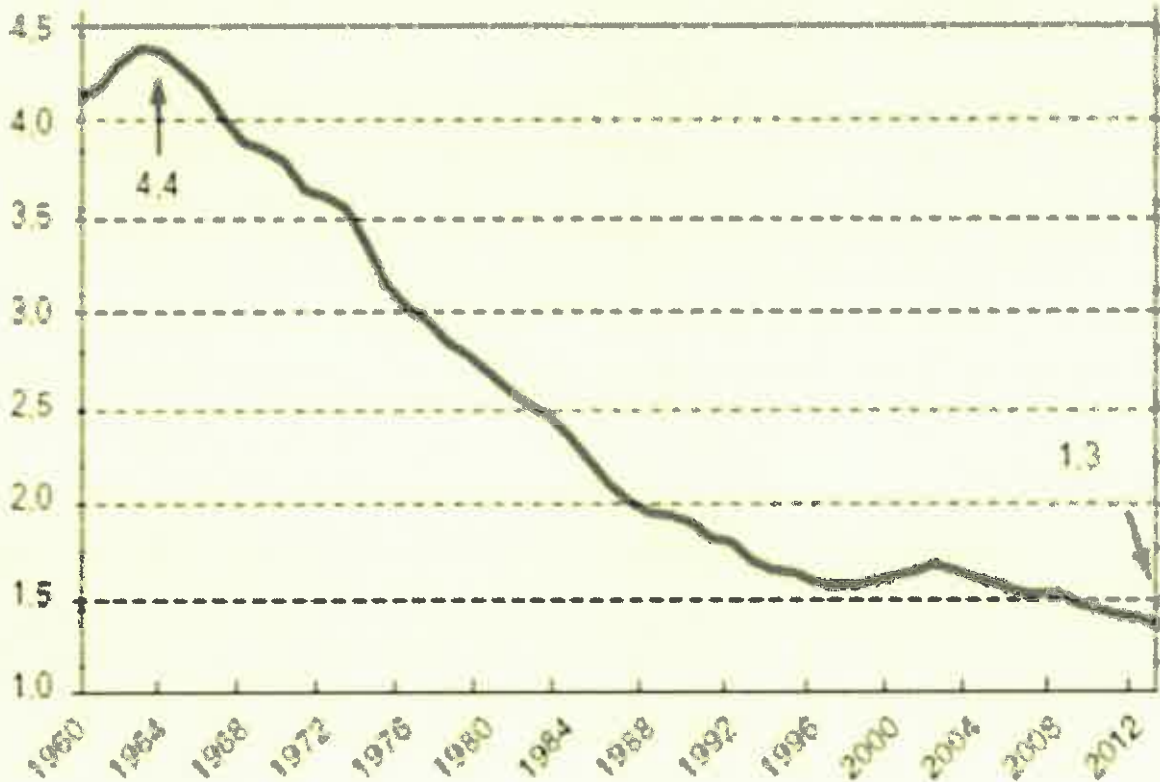
Le premier, d'ordre démographique, est commun à tous les pays industrialisés : le vieillissement continu de la population, résultant de l'allongement constant de l'espérance de vie et de la baisse du taux de fécondité, contribue à l'accroissement structurel du poids des plus de 60 ans dans la population. Égal à 23,5% de la population totale aujourd'hui, il atteindrait [...] 32% en 2060. Cette évolution à long terme est aggravée depuis quelques années par un phénomène plus conjoncturel : l'accès à la retraite des classes d'âge nombreuses de l'après-guerre [...].

Le second constat, d'ordre économique et social, est plus spécifique à l'Europe continentale et particulièrement accentué en France : il s'agit de la diminution de la durée de la vie active. Elle s'explique à la fois par une entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail (22 ans aujourd'hui contre 18 il y a 30 ans) et par une diminution importante de l'âge moyen de cessation d'activité (58,9 ans contre 62,4 ans) [...]. La réduction du nombre de cotisants, accentuée par les périodes de chômage et d'inactivité, se traduit par une baisse des ressources du système.

Source : www.vie-publique.fr

DOCUMENT 2

Évolution du rapport cotisants / retraités en France de 1960 à 2012



Source : cnav.fr

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles stratégies les entreprises mettent-elles en œuvre pour exercer un pouvoir de marché ?

DOCUMENT 1

La société [X] dénonce trois types de pratiques qui auraient été commises par le groupe [Y] sur le marché émergent du transport interurbain par autocar librement organisé et qui constitueraient, selon elle, une infraction aux articles L. 420-2 du code de commerce et 102 du TFUE* :

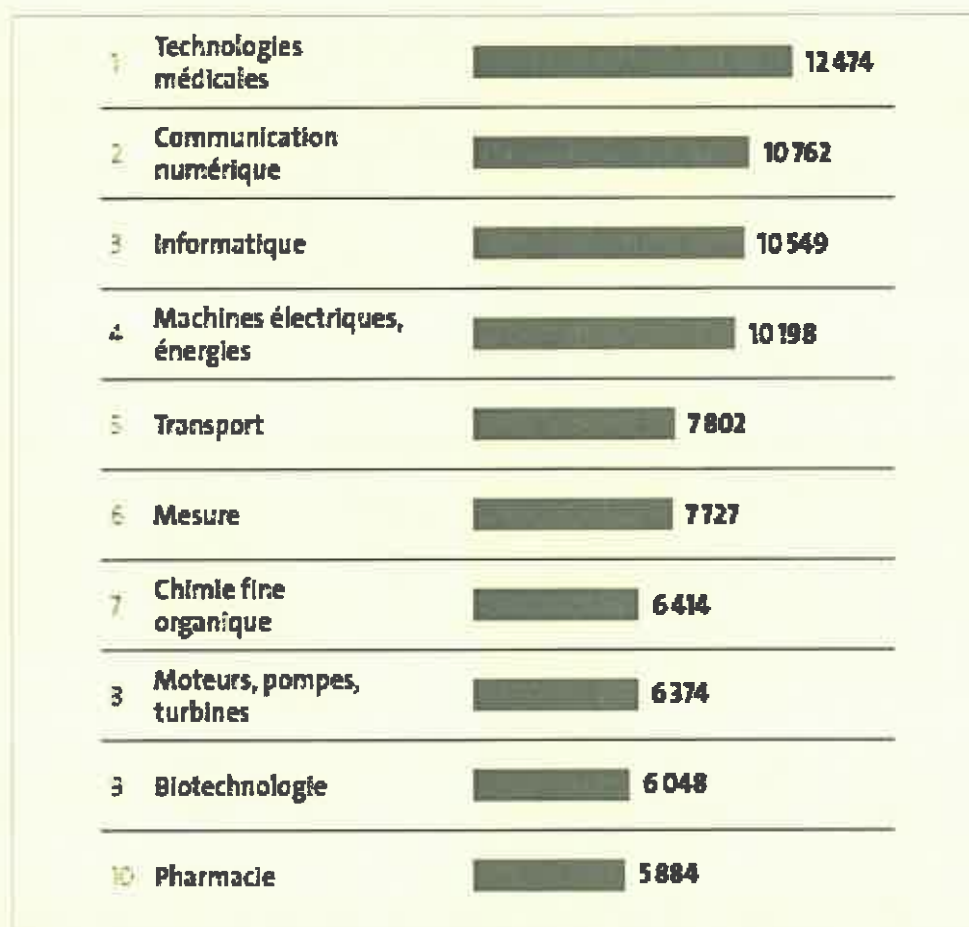
- premièrement, le groupe [Y] abuserait de sa position (...) sur le marché du transport ferroviaire de voyageurs en utilisant des ressources financières issues de ses activités en monopole pour subventionner de manière « massive et anormale » son activité de transport régulier interurbain par autocar, ce qui fausserait le processus concurrentiel de consolidation en cours sur ce marché ;
- deuxièmement, le groupe [Y] pratiquerait des prix prédateurs et mettrait en place des pratiques tarifaires et commerciales anormales (...)
- troisièmement, [Y] ferait bénéficier [sa filiale de transport interurbain par autocar] de sa notoriété et de son image de marque, ce qui fausserait le jeu de la concurrence sur un marché émergent.

Source : « Décision relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du transport de voyageurs », *Autorité de la concurrence*, juin 2017.

* TFUE : Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

DOCUMENT 2

Demandes de brevets déposés auprès de l'Office Européen des Brevets en 2015 par domaines techniques



Source : *Quelques faits et chiffres 2016*, Office Européen des Brevets, 2016.